

## Association Sportive du Lycée Alphonse Benoit

Cette association permet aux élèves de pratiquer une ou plusieurs activités sportives à des fins de loisirs ou de compétition. Les animateurs de cette association sont les enseignants EPS de l'établissement. Elle offre la possibilité de rencontrer des élèves d'autres établissements pour partager un temps de rencontre amicale ou de compétition dans le cadre des championnats départementaux (puis académiques et/ou nationaux selon résultats)

Cette association fait partie de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) qui défend les valeurs éducatives du sport scolaire et organise des événements sportifs réservés aux élèves des lycées et collèges au niveau national, académique et départemental.

**Les entraînements** : Ils ont lieu entre 12H30 et 13H50, le soir et le mercredi après midi pour le VTT sur les installations sportives du COSEC attenant au lycée ou à l'extérieur pour les activités de pleine nature. Le planning des activités est fixé après la rentrée des classes.

**Les rencontres inter établissement** : Elles ont lieu le mercredi après-midi et sont l'occasion de déplacement en bus pris en charge par l'association. Quatre à cinq journées sont consacrées aux rencontres départementales jusqu'au début mars qui marque le commencement des phases académiques.

### **Les activités proposées :**

- **Danse** : participation à plusieurs rencontres dans le cours de l'année ( salle de danse COSEC)
- **Badminton** : les entraînements ont lieu au gymnase Légier (COSEC)
- **APPN** : (activités de pleine nature, à dominante VTT avec Course d'Orientation, escalade, kayak ) : tous les mercredis, sur site de 14 à 16h30 selon les RV du professeur d'EPS
- **Cross départemental** : il permet une qualification éventuelle au cross académique
- **Musculation** : les entrainements auront lieu au lycée

### **L'inscription à l'association sportive du lycée A. Benoit :**

- Elle permet aux élèves de participer à toutes les activités proposées en fonction de leur emploi du temps hebdomadaire
- Une autorisation parentale est nécessaire, elle est imprimée au verso de cette page et permettra aux parents qui désirent inscrire leur enfant d'anticiper sur la rentrée
- Le montant de l'inscription est de **25 €** pour l'année scolaire (montant consacré aux frais de transport et à l'assurance)

L'équipe EPS du lycée Alphonse Benoit



## AS LAB AUTORISATION PARENTALE

Lycée Alphonse benoît  
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE  
04.90.20.64.20  
04.90.20.66.91 (gymnase)

Je soussigné( e ) : \_\_\_\_\_ , en qualité de ,

Autorise l'élève :

Né( e ) le : \_\_\_\_\_ En classe de :

à faire partie de l'association sportive du lycée A. Benoît et à participer aux matches, entraînements et manifestations organisées dans ce cadre.

J'autorise de plus les responsables désignés par l'association sportive du lycée A. Benoît à faire pratiquer toute intervention nécessaire à la santé de l'élève dont je suis responsable, en cas de nécessité absolue.

J'autorise la diffusion de l'image de mon enfant dans le cadre de l'AS du lycée A. Benoît et de l'UNSS : Oui                      Non

Fait le : \_\_\_\_\_ à :

Signature :

Adresse du responsable de l'élève :

Téléphones : Portable : \_\_\_\_\_ Domicile :

Travail :

Assuré social n° :

Autre assurance maladie accident :

Attestation d'assurance responsabilité civile : oui                      Non

25 euros : chèque (à l'ordre de l'ASLAB) OU espèces